

CONSEIL DE L'EUROPE

Points forts 2015



Gardien des droits de l'homme,
de la démocratie
et de l'État de droit

Rapport d'activité



Ban Ki-moon, Secrétaire Général
de l'Organisation des Nations Unies,
et **Thorbjørn Jagland**, Secrétaire
Général du Conseil de l'Europe

Relations extérieures

www.coe.int/DER

POLITIQUE DU CONSEIL DE L'EUROPE À L'ÉGARD DES RÉGIONS VOISINES

La mise en œuvre de la politique à l'égard des régions voisines s'est poursuivie en 2015 en étroite coopération avec l'Union européenne. Le 4 février 2015, le Comité des Ministres a approuvé des documents de Partenariat de voisinage pour la période 2015-2017 avec les plus proches partenaires du Conseil de l'Europe, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie, insufflant ainsi une nouvelle dynamique à cette politique. Les partenariats de voisinage combinent et consolident les deux piliers de la politique – dialogue politique et coopération. En Asie centrale, la coopération s'est poursuivie avec le Kazakhstan et le Kirghizistan au moyen de Priorités de coopération de voisinage (PCV). Les activités régionales ont également été poursuivies. Les pays voisins adhèrent désormais plus largement aux conventions du Conseil de l'Europe.

RELATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE, L'ONU ET L'OSCE

Union européenne

La coopération et la coordination des activités entre les deux organisations ont encore été renforcées sur la base du Mémorandum d'accord de 2007. Le dialogue politique de haut niveau s'est poursuivi et l'application du Mémorandum d'accord a été régulièrement examinée par les Délégués des Ministres. Le partenariat stratégique développé avec l'Union européenne a été renforcé au travers de ses trois piliers – le dialogue politique, la coopération juridique et les projets de coopération. Comme par le passé, les activités communes ont été menées, pour la plupart, par l'intermédiaire de programmes conjoints dans des États membres du Conseil de l'Europe et dans les régions voisines. La mise en œuvre du nouveau Cadre de coopération programmatique (CCP) pour la coopération dans les pays du Partenariat oriental en 2015-2017 a commencé en janvier. Le Bureau de liaison du Conseil de l'Europe à Bruxelles et la délégation de l'Union européenne auprès du Conseil de l'Europe ont en outre facilité le renforcement de cette coopération.

ONU

Le Secrétaire général des Nations Unies a rendu visite à l'Organisation en juin. Le Conseil de l'Europe a contribué aux discussions menant à l'adoption de l'Agenda 2030. La coopération était axée sur les droits de l'homme dans le cadre de l'examen périodique universel, sur la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, et sur la lutte contre le terrorisme aux niveaux intergouvernemental et parlementaire. La coopération entre les deux organisations a continué à s'intensifier grâce également aux Bureaux de liaison du Conseil de l'Europe à Genève (Suisse) et à Vienne (Autriche).

OSCE

Les relations avec l'OSCE ont porté sur un large spectre d'activités relatives à la dimension humaine « sur le terrain », aux niveaux intergouvernemental et parlementaire ou entre institutions et organes spécialisés. En avril, le Secrétariat du Conseil de l'Europe et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE ont procédé à un échange de lettres visant à intensifier la coopération. Les Bureaux de liaison du Conseil de l'Europe à Vienne (Autriche) et à Varsovie (Pologne) ont facilité la coopération.

RELATIONS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS ET LES AUTRES PAYS

Le Conseil de l'Europe a maintenu des contacts réguliers avec d'autres organisations actives dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, dont l'Organisation internationale de la francophonie, la Ligue des États arabes, l'Ordre de Malte et l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA). Aux relations préférentielles entretenues avec les États observateurs (Saint-Siège, Canada, Japon, Mexique et États-Unis) se sont ajoutées des relations avec plus de 70 États membres dans les domaines dans lesquels l'acquis du Conseil de l'Europe est un atout particulier au niveau mondial.